

LE MAIRE ET SES ADJOINTS



Maire : Allan TURPIN

1° Adjoint au maire Olivier CADET <i>En charge de la bonne gestion des finances de la commune et du plan d'investissement</i>	2° Adjoint au maire Nathalie DUNE <i>En charge de la vie du village, fêtes, animations, vie associatives, commerces...</i>	3° Adjoint au maire Christian LAPORTE <i>En charge des eaux de ruissellement, du maintien de la ruralité et de l'identité du village</i>

LES CONSEILLERS DELEGUES

<p>Claudine MOUCHON <i>En charge du CCAS et de l'aide à la personne</i></p>	<p>Stéphane RENIER <i>En charge de la sécurité routière et des travaux</i></p>
<p>Patrick BRIEZ <i>En charge de la sécurité routière et des travaux</i></p>	<p>Anthony VALENTIN <i>En charge de la communication de la commune</i></p>

PRESENTATION

Commission cadre de vie & du bien-être :

Vice-présidente : Marie REYNOUDT

Membres : BRIEZ Patrick, DUNE Nathalie, HENAUT Ludivine, MATRINGHEN Myriam, MOUCHON Claudine, QUENETTE Palmire, RENIER Antoine, RENIER Stéphane, VANAECHE Mathilde, BLANQUART Frédéric, CANELLE Guy

Commission travaux & environnement :

Vice-président : Stéphane RENIER

Membres : BRIEZ Patrick, CADET Olivier, LAPORTE Christian, LEBAS Cédric, RENIER Antoine, BLANQUART Frédéric, CANELLE Guy, FONTAINE Joël, GLORIAN Christiane

Comité consultatif de la gestion des eaux :

Sous la responsabilité de : Christian LAPORTE

Membres : Michel DUCHATEAU, Jean-Michel ROLAND, Bernard LELEU, Léon Caridroit, Marcel HOCHART

Commission finances :

Vice-présidente : Mathilde VANHAECKE

Membres : CADET Olivier, LEBAS Cédric, CANELLE Guy, FONTAINE Joël, GLORIAN Christiane

LES COMMISSIONS / COMITES CONSULTATIFS

Comme annoncé lors de la campagne électorale, Monsieur le Maire a renoncé au poste d' élu communautaire de la CCPO (de ce fait , du poste de vice-président) et au poste de délégué au SIRA.

Ne pas jeter sur la voie publique



Une commune dynamique où il fait bon vivre !



Mes Chers administrés,

La dernière campagne électorale a eu pour effet de clarifier les choses, et surtout de définir la direction que la municipalité doit prendre. Ainsi, dès le 05 Juin 2021,

lors du conseil municipal d'installation, les choses ont été dites : « la commune doit avancer ! ».

Depuis, plusieurs projets ont été réactivés et engagés, notamment les travaux de la route départementale Rue des Ecoles et Rue de l'Eglise, les berges de la Rivière, l'éclairage du stade municipal, la sécurisation de la Route de Guînes, la réhabilitation de l'écluse de l'impasse de la Rivière, le remplacement des tuyaux bouchés Rue de la Plate Rivière, l'étude d'un plan de défense extérieure contre l'incendie (DECI), le numérique à l'école, etc ...

Au-delà des travaux que la municipalité doit engager, le comité consultatif de la gestion des eaux a fait un état des lieux de la commune en terme d'écoulement des eaux.

Croyez-moi la municipalité a du travail.

En parallèle, la lutte contre les inondations étant l'affaire de tous, nous avons sollicité votre participation citoyenne pour l'entretien de vos fossés dans le seul but de favoriser l'écoulement des eaux lors des forts ruissellements.

Je le sais, c'est un dur et fastidieux travail, mais tellement nécessaire pour le bien de tous. Nos aînés en

ont conscience et ils œuvrent afin que leur(s) fossé(s) soient faits, je les remercie très chaleureusement. Nous devons prendre exemple sur eux !

Sur ces quelques mots, je vous propose de prendre connaissance du présent bulletin municipal qui résume les premières avancées de la municipalité dans votre seul intérêt.

Amicalement.

Votre dévoué Maire.

Allan Turpin

NOTRE COMMUNE AVANCE ET CONTINUERA À AVANCER ...

Paiement en ligne

Travaux de voirie Rue des Ecoles et Route de l'Eglise

Ecole numérique

Eclairage du stade

Travaux de l'impasse de la Rivière

Travaux de rénovation des berges de la Rivière

Sécurisation Route de Guînes

Amélioration du repas de la cantine

Extension du cimetière

Et d'autres à venir...

Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie

Ouverture du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

L'actualité de la commune

La commune avance !

> ANIMATIONS <

Dès la mise en place du nouveau conseil municipal, les premières décisions ont été la vie du village.



Nous tenons à remercier les différentes personnes qui ont participé à leur mise en place et au bon déroulement. Que ce soit pour la course cycliste ou les braderies, fête du village ...



Nous étudions la sécurisation de l'ensemble des routes de la commune.

> SERVICES <

Notre commune se dote de nouveaux systèmes dédiés à la population.

Concernant l'école, nous avons mis en place la **réservation en ligne des repas de cantine ainsi que de l'accueil périscolaire.**



Vous trouverez sur notre site internet www.andres62340.fr une rubrique dédiée.

> EMBELLISSEMENT ET ENTRETIEN <

La sécurité est une priorité, un **plateau a été créé** à l'entrée de la commune au niveau de la vélo-route.

Des **chicanes** seront prochainement réalisées sur la **Route de Guines**, nous sommes dans l'attente des retours des devis.



Concernant la Route des Attaques et la Rue du pont, des essais de sécurisation seront réalisés par le Département prochainement.

Au vu des incivilités (dépôts sauvages), la demande a été faite auprès de la CCPO pour le **retrait du conteneur à verre** Rue Clairsou.

Nous serons également bientôt équipés **d'une cabine à livres** sur le parvis de la mairie, réalisée par l'adjoint Christian LAPORTE.

La cuisine et les sanitaires de la mairie ont été rénovés par Patrick BRIEZ (conseiller délégué aux travaux accompagné par les agents).

> COMMUNICATION <

Comme vous pouvez le constater le **site internet** et la **page facebook de la commune** ont été relancés, les **informations y sont diffusées en temps réel.** Nous comptons actuellement environ 540 abonnés !

La commune a régulièrement été mise en avant par la presse de façon positive depuis la mise en place du nouveau conseil municipal.



Grâce à l'action bénévole de Julien Bourgois, administré de la commune, nous disposons d'un **outil qui permet d'afficher le niveau de la Rivierette** et de vous alerter en cas de niveau jugé inquiétant ou critique.

Ce niveau est accessible depuis notre site internet, et ce dispositif est amené à évoluer.

> VOIRIE ET TROTTOIRS <

Le projet de refonte de la voirie concernant la Rue des Ecoles et la Rue de l'Eglise avance.

Plusieurs entreprises ont déjà répondu à l'appel d'offre qui se terminait le 10 Septembre.

Ce sont donc les offres de 5 entreprises que nous étudions.

> PATRIMOINE ET CIMETIERE <



Notre église fait partie de notre patrimoine, et nous nous devons donc de l'entretenir. Nous avons décidé d'effectuer des travaux de rénovation qui concernent pour le moment le **portail en fer forgé** qui sera rénové à son état d'origine, ainsi que l'**escalier** qui sera rénové par Christian Laporte.

> SPORTS <

Le stade municipal nécessite des travaux de rénovation et d'entretien général. Dans un premier temps, nous nous orientons sur la mise en place d'un **éclairage du terrain de football.**

Cet éclairage est important car les entraînements en soirée seront impossibles en période hivernale.



Afin de réduire les coûts, les travaux seront en grande majorité réalisés par nos employés communaux.

Cet éclairage profitera également aux autres événements que nous organiserons à l'avenir.

LE CONCOURS DE DESSINS HALLOWEEN



Nous remercions toutes les familles qui ont participé au concours de dessin familial sur le thème Halloween.

Voici les dessins qui ont été reçus, bravo à tous les artistes en herbe, et de tous âges confondus !



FOCUS SUR

Lors de la montée des eaux de la Rivière, l'impasse est un lieu sensible et stratégique de régulation.

Pour se faire, un caniveau sera mis en place en bas du 1er pont de l'impasse de la Rivière, qui canalise l'eau débordante et la dirigera vers le fossé d'échelle de la Plate Rivière.

L'écluse permettant de renvoyer l'eau de la Rivière vers le fossé

d'échelle de la Plate Rivière sera restaurée et gérée par la municipalité.

Le muret qui menace de s'effondrer, pouvant provoquer des inondations par débordement de la Rivière, sera refait.

Ces travaux, ajoutés à la rénovation des busages de la Plate Rivière, permettent de lutter efficacement contre les éventuelles inondations.

IMPASSE RIVIERETTE ET ECLUSE



CONSEIL DES SAGES



Le Conseil des Sages est une instance de réflexion et de propositions. Par ses avis et ses études, il éclaire le Conseil municipal sur les différents projets intéressant la commune et apporte une critique constructive.

Comme toute instance consultative, le Conseil des Sages n'est pas un organisme de décision :

- il peut être sollicité sur des questions d'intérêt général ;
- il donne son avis sur des dossiers soumis par la municipalité ;
- il peut aussi être à l'initiative de projets et de réflexions à mener ;

Afin que ce Conseil des Sages puisse se tenir, nous recrutons dès à présent des membres. Pour se faire il faut : être âgé de 55 ans et plus; ne pas être élu municipal, ni conjoint d'un élu municipal; deux conjoints ne peuvent y siéger; ne pas avoir siégé en tant que conseiller municipal durant les 2 derniers mandats.

COMMISSION DES JEUNES

Tu as entre 15 et 25 ans ! Tu as des idées ! Tu souhaites contribuer au développement de projets dédiés à la jeunesse ! Tu veux t'investir pour la commune !

Contacte le Maire, il t'attend :

06 25 73 05 50 - <https://www.facebook.com/allan.turpin.52>



CONSEIL DES JEUNES ENTRE 8 ET 15 ANS :

UN APPEL SERA FAIT PAR L'ECOLE ET PAR LA COMMUNE POUR LES ENFANTS SCOLARISES A L'EXTERIEUR

Conseil municipal

> 5 JUIN 2021 <

Installation du conseil municipal, 19 bulletins dans l'urne, 1 nul, 15 voix pour Allan TURPIN, 3 voix pour Frédéric BLANQUART.

Avec 15 voix sur 19, Allan TURPIN est proclamé Maire de la Commune d'Andres. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de porter à trois le nombre d'adjoints au Maire. Ayant obtenus la majorité absolue, CADET Olivier, DUNE Nathalie et LAPORTE Christian sont proclamés adjoints au Maire.

Le Maire procède à la nomination de quatre conseillers délégués, Claudine MOUCHON (en charge du CCAS, aide à la personne, restauration scolaire), Anthony VALENTIN (en charge de la communication de la commune), Patrick BRIEZ et Stéphane RENIER (en charge des petits travaux et sécurité routière).

> DU 8 AU 12 JUIN 2021 <

Les élus démissionnaires :

- Bruno BENEDETTI
- Lise DEFLESSELLES
- Jean-Michel MOLENDIA
- Marie-Line NICOLE

> 12 JUIN 2021 <

Création des commissions municipales :

- Cadre de vie et du bien-vivre
- Travaux et environnement
- Commission Finances

Création des commissions extra-municipales :

- Comité consultatif des propriétaires des Marais d'Andres
- Comité consultatif à la gestion des eaux de ruissellement
- Comité consultatif des jeunes
- Comité consultatif du milieu agricole

Election des délégués au SIRA:

A l'unanimité sont élus Patrick BRIEZ (titulaire) et Anthony VALENTIN (suppléant).

Election du délégué au Parc Naturel Régional et F.D.E :

A l'unanimité, Allan TURPIN est élu représentant dans les instances du Parc Naturel Régional et délégué local pour la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais.

Concernant le projet « école numérique »

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le devis pour équiper l'école d'écrans numériques de 75 pouces avec supports motorisés.

Achat de livres pour les élèves dans le cadre des récompenses de fin d'année scolaire

Aucune délibération n'a été retrouvée concernant la distribution de livres aux enfants de l'école. La décision d'offrir des récompenses a été prise tardivement, donc les prix sont plus élevés.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'accepter un

La commune avance !

budget n'excédant pas 12 euros par enfant au lieu de 10 euros les années précédentes. (Dossier de Consultation des Entreprises) concernant les travaux de rénovation des berges de la Rivière

Récompense pour les élèves de CM2 de l'école communale pour les accompagner dans leur entrée au collège

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'offrir à chaque élève un bon d'achat chez un libraire, papetier, vendeur informatique d'une valeur de 30 euros à chaque fin d'année scolaire.

Revalorisation exceptionnelle du montant des tickets de ducasse octroyés aux enfants de la commune

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'offrir à titre exceptionnel 5 tickets d'une valeur de 1 euro.

Participation municipale à la course cycliste du 26 juin 2021

Le conseil municipal valide à l'unanimité le financement de la course cycliste, Mr le Maire et son 1er Adjoint ont décidé de financer les récompenses sur leur indemnité.

Étude d'une demande de financement « BAFA »

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la prise en charge financière du montant restant du stage BAFA du jeune Andrésien qui a fait du bénévolat au sein de l'accueil de loisirs.

Lancement de la phase DCE

Sur ce projet qui a largement été discuté, il y a 120 % de subventions d'octroyées, mais la municipalité ne peut réglementairement en accepter que 80 % (70 % par l'agence de l'eau, 10 % par la CCPO, 40 % par le Département).

Le dossier a été acté par la Préfecture, par les services de la Police de l'eau, par l'agence de l'eau, par la CCPO.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide avec 16 voix POUR et 3 ABSTENTIONS d'autoriser le Maire à mandater la société BPH pour lancer la mission A.C.T concernant l'aménagement des berges de la Rivière.

Abstention de :

Frédéric BLANQUART, Joël FONTAINE, Christiane GLORIAN.

Les 3 abstentionnistes n'ont pas fait aucune proposition alternative pouvant être acceptée réglementairement et / ou subventionnable.

Les Procès Verbaux des conseils municipaux sont disponibles sur notre site internet.

www.andres62340.fr

Conseil municipal

> 5 OCTOBRE 2021 <

Changement de prestataire pour la restauration scolaire

A l'unanimité, il est décidé de changer de prestataire afin de garantir aux élèves une meilleure qualité des produits comme expliqué en 1ère page de ce bulletin.

Révision des tarifs de location de la salle des fêtes

Après étude des tarifs de location de salle dans les alentours de notre commune, il est décidé d'augmenter le coût de la location de la salle à 600€ pour les extérieurs (dont 50€ de forfait vaisselle inclus), et de maintenir 350€ pour les Andrésiens avec un forfait de 50€ pour la vaisselle.

Exonération de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin

Nous sommes dans une zone rurale, étant donné que les chalets de jardins ou abris sont indispensables il est décidé à l'unanimité, sur proposition du Maire, de supprimer la part communale de la taxe d'aménagement.

Lancement de l'appel d'offre pour l'étude du centre bourg

L'aménagement du centre bourg qui comprend des travaux au niveau de l'école (sanitaires et extension des classes), création de parking, etc ... a été validé à l'unanimité.



Travaux de sécurité routière pour la route de Guines

Après réception de différents devis, il a été décidé de lancer les travaux pour la création des chicanes comme proposé lors de la campagne électorale.

Travaux de l'impasse de la Rivière

Afin de lutter contre les inondations le conseil municipal a décidé à l'unanimité de lancer des travaux discutés depuis plus d'un an. Voir focus en fin de bulletin.

Eclairage du stade de foot

Ce sujet qui était en discussion depuis de nombreux mois a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Les agents municipaux ont déjà commencé les travaux afin de créer les tranchées pour le passage des gaines électriques. Les massifs béton seront réalisés par une entreprise.



La commune avance !

Travaux pour la réfection du portail et du muret du cimetière

Le portail de notre cimetière est dans un état d'abandon et mérite de retrouver sa jeunesse d'antan. Afin de sauvegarder cet élément qui est notre patrimoine, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de valider le projet de restauration du portail et du muret du cimetière.



Cimetière : négociation pour l'achat d'un nouveau terrain

Le Maire a demandé au conseil municipal de lui donner pouvoir pour négocier l'achat d'un nouveau terrain permettant d'agrandir le cimetière actuel. Le conseil municipal a accepté à l'unanimité.

Création du plan de Défense Extérieure contre l'Incendie (DECI) : état des lieux et projet d'amélioration

A la suite de plusieurs rapports sur la sécurité incendie dans la commune, nous avons découvert qu'il n'existait pas de plan de Défense Extérieure contre l'Incendie récent comme recommandé par les autorités compétentes. Le conseil municipal a donc décidé à l'unanimité de lancer un état des lieux précis afin d'établir par

la suite un projet d'amélioration de défense contre l'incendie sur la commune.

Travaux renforcement des berges de la Rivière

Le conseil municipal a dû se décider à lancer les consultations d'entreprises pour les berges de la Rivière.

Dans un premier temps, le conseil municipal a dû choisir de faire les deux cotes de berge ou seulement celle longeant la voirie communale.

La majorité a décidé de faire les deux côtés de berges. Seule l'opposition, Madame Glorian, Messieurs Blanquart et Fontaine a préféré s'abstenir quant à faire la berge côté privé.

Ensuite le conseil municipal a décidé à l'unanimité de lancer les consultations d'entreprise. Le dossier avance.

Conseil municipal des jeunes

Ce CMJ sera composé de 11 enfants au maximum âgés entre 8 et 15 ans, élus pour une durée de 2 ans.



La mission première du jeune élu(e) est de représenter les jeunes auprès de la municipalité. Son rôle consiste à être force de propositions pour la réalisation de projets ayant un intérêt pour la vie des Andrésiens en général et des jeunes en particulier.

FOCUS SUR

La qualité de l'éducation de nos enfants est essentielle ! C'est pourquoi, le nouveau conseil municipal a souhaité pérenniser le projet « école numérique » initié par la Directrice de l'école Mme ELLART, en accédant favorablement aux remarques et demandes de l'équipe enseignante.

Deux écrans de 75 pouces (180cm de largeur) avec support motorisé ont déjà été installés dans les classes

de Madame Allart et Madame Fontaine. Les échos relayés par la presse ont mis en avant la commune et l'attention particulière portée à la qualité de l'enseignement et du cadre d'apprentissage que nous souhaitons conserver.

Continuons de maintenir un réel dialogue entre l'école et la municipalité dans le seul intérêt d'un bien-être et d'un bien-vivre à l'école.



APPLICATION SMARTPHONE



Application smartphone

Nous voulons une commune dynamique où il fait bon vivre. Nous avons relancé le site internet, le bulletin municipal, et également mis en place une communication via les réseaux sociaux. Le conseil municipal a voté à l'unanimité la mise en place d'une application pour smartphone permettant de relayer les informations indispensables. Cette application vous permettra d'être averti via un système de notifications, et continuera d'intégrer la participation citoyenne en signalant par exemple des problèmes de voirie ...

C'EST NOUVEAU !

FOCUS SUR

LA PLATE RIVIERE

Lors du changement des busages route de la plate rivière, nous avons découvert des causes réelles du mauvais écoulement d'eau à cet endroit.

En effet, des tuyaux sensés acheminer l'eau étaient complètement obstrués par l'accumulation depuis de nombreuses années de gravats, boue, déchets ...

Cette rénovation permettra d'améliorer l'écoulement de l'eau. Les travaux sont en cours de réalisation par les agents municipaux.

Nous avons pu constater l'efficacité de ces travaux lors des fortes pluies dans la nuit du 20 au 21 Octobre.

